



CDAS du 30 mars 2017

L'ordre du jour du CDAS était l'approbation du procès verbal du 13 octobre 2016, l'orientation pour 2017 de l'action sociale ministérielle, la présentation de l'activité 2016 de la délégation, et l'examen du CAL (Crédits d'Actions Locales) 2017.

Le premier point était l'approbation du procès-verbal du CDAS du 13 octobre 2016. Il n'y a pas eu d'objection.

Concernant l'orientation budgétaire, le budget 2017 permet de maintenir le niveau des prestations de 2016. Même si on nous présente le fait que 520 personnes ont un emploi consolidé au niveau de l'action sociale, il ne faut pas perdre de vue que les chiffres sont biaisés. La réalité montre que des infirmiers ont été recrutés au niveau national, ce qui est une bonne chose, mais cela s'est traduit par la disparition de postes de l'autre : assistants, etc. Il n'y a pas en définitive d'amélioration réelle.

Au niveau de la restauration, suivant les pourcentages, on observe que 77% des personnes peuvent bénéficier d'une structure de proximité. Ce point a permis à FO de demander quand la table supplémentaire pour le restaurant finances d'Albi serait livrée. Pour le moment, le nombre de repas est inférieur à 80 personnes, ce qui n'engendre pas la commande d'une nouvelle table. La direction a indiqué qu'elle allait voir ce qu'elle pourrait faire pour la dotation d'une table supplémentaire (stock disponible, etc.).

Sinon les repas pris sur Albi et Castres sont corrects et bons.

Les demandes EPAF sont en baisse, cela est dû à une baisse des effectifs mais aussi par une « évolution sociale ». Il est certain qu'avec une très faible revalorisation du point d'indice (0,6 % en 2016 et 0,6 % en 2017), il devient difficile pour bon nombre de collègues qui ont vu leur pouvoir d'achat fondre, de partir en vacances même avec l'EPAF.

Les aides à la parentalité connaissent une certaine croissance grâce au CESU qui répond à une demande importante. Ceci démontre clairement que les agents recherchent et utilisent toutes les prestations ministérielles ou interministérielles.

Le compte-rendu annuel d'activité de la délégation départementale de l'action sociale fait ressortir une augmentation de bénéficiaires des prestations de l'action sociale par rapport à 2015.

Les crédits de l'action sociale seront en baisse car les dépenses pour la conseillère ESF ne seront plus intégrées dans le budget local.

Globalement les crédits ne varient pas énormément. Les consultations juridiques, très appréciées, sont maintenues au niveau de 2016. Il va être relancé une demande auprès des notaires pour des actions d'information.

Le budget pour l'arbre de Noël est maintenu. Cette année il aura lieu le 6 décembre. Le spectacle devrait être assuré par une troupe, « le music-hall des enfants », qui propose un spectacle musical avec la participation des enfants, des chansons à sketches, de la magie, des clowns, des sculptures de ballons,...

L'action des cours à distance avec Prof Express a été budgétisée à hauteur de 500€. L'action sociale vous demandera votre ressenti par rapport à cette aide, afin de savoir s'il est bien ou non de continuer à proposer cette action locale.

Une sortie pour les actifs sera proposée le 10 juin à la Cité de l'espace, et une sortie à l'Aeroscopia pour les retraités sera proposée en octobre (la date restant à définir).

La séance s'est terminée sur le renouvellement du mandat du délégué départemental de l'action sociale. Il y aura un appel à candidature avec une fiche de poste qui sera mis en ligne vers le mois de mai. Le mandat est de 5 ans avec 3 ans d'obligation à rester sur le poste.

L'audition des futurs candidats devrait se dérouler en juin après le CDAS.

Vos représentants FO présents à ce CDAS : Jean-François MAUREL, Martine DEMEYER, Michel SUAU